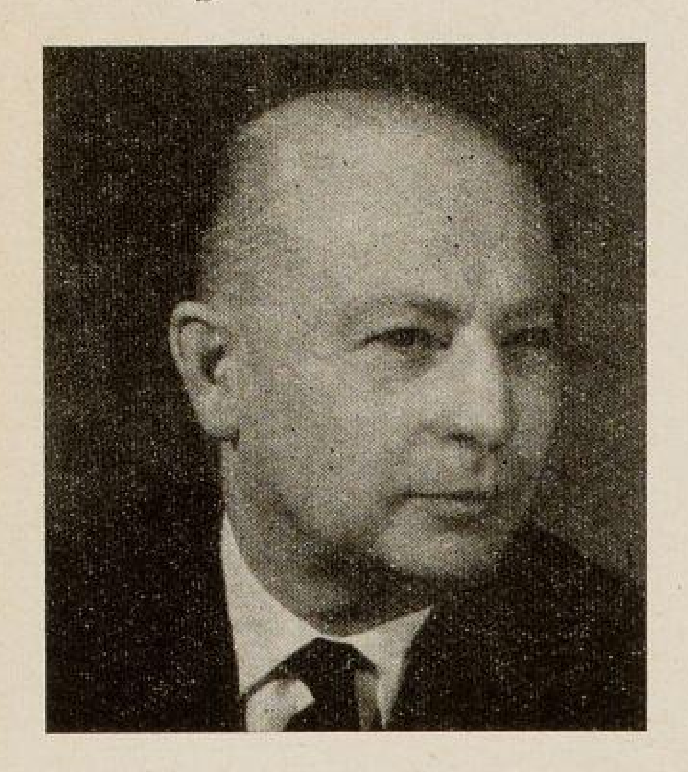


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Circonscription de THIERS-AMBERT

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

ELECTRICES, ELECTEURS, MES CHERS AMIS,

En 1958, j'ai eu le grand honneur d'être élu à la majorité absolue des suffrages exprimés, face aux mêmes candidats qui, aujourd'hui, sollicitent encore vos suffrages.

Conscient d'avoir fait mon devoir, tout mon devoir, tant sur le plan local que national, j'ai confiance que votre sagesse traditionnelle et votre désir de voter utile ratifieront votre vote antérieur.

Il vous appartient de vous associer à l'aboutissement de réformes importantes qu'en accord avec de nombreux collègues de tous les groupes politiques, à l'exception du Parti Communiste et de l'U.N.R., nous nous proposons d'obtenir :

★ AFFIRMER LE RESPECT DE LA LOI par tous, sans lequel il ne peut y avoir que désordre et anarchie;

★ AFFIRMER LE RESPECT DU LIBRE JEU DEMOCRATIQUE, sans démagogie et sans retour en arrière. Dans la commune, le conseil municipal; dans le département, le conseil général; à Paris, les Assemblées Législatives ont seuls qualité pour représenter le peuple auprès du Gouvernement. Les syndicats, les organismes professionnels, corporatifs, culturels ou autres doivent pouvoir collaborer avec les législateurs et gouvernants pour mettre au point les lois les concernant;

★ AFFIRMER LA SEPARATION DES POUVOIRS sans laquelle une justice telle qu'on la conçoit dans les pays modernes ne peut être impartialement rendue;

★ PROMOUVOIR UNE DECENTRALISATION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE, INTELLECTUELLE. Des efforts plus théoriques que pratiques ont été faits dans ce sens, mais les résultats seront médiocres tant que ne seront pas débloqués les crédits permettant l'extansion ou l'implantation d'industries dans nos campagnes qui, seules, pourront éviter que la création de grandes villes ne se traduise par la mise en place de véritables déserts les entourant;

★ PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION D'UNE VERITABLE EUROPE, jeune, pacifique, unie politiquement;

★ FAIRE PROGRESSER LE NIVEAU SOCIAL DE LA POPULATION FRANÇAISE en évitant de ne se soucier que du revenu national. Il faut bien constater que si l'économie nationale a progressé, il n'en a pas été de même du niveau de vie des travailleurs de toutes catégories;

★ RELEVER LE NIVEAU SOCIAL DES AGRICULTEURS, car il faut éviter de sacrifier les valeurs humaines aux seuls problèmes de technique ou d'infrastructures. L'évolution de l'agriculture doit être aussi éloignée du marxisme que d'un libéralisme outrancier. Cet équilibre souhaitable ne pourra être obtenu que par l'étroite collaboration des pouvoirs exécutif et législatif et des professionnels. Il est absolument nécessaire que soient révisées les modalités d'octroi des bourses aux jeunes ruraux qui, actuellement, ne peuvent avoir accès, faute de moyens financiers, aux différentes formes d'enseignement;

★ METTRE FIN AUX DEPENSES SOMPTUAIRES : si l'indépendance des anciens Etats de la Communauté se conçoit aisément, nous trouvons anormale la distribution abusive de centaines de milliards que nous leur octroyons alors que nous manquons de routes et de chemins;

Nous nous indignons des centaines de milliards consacrés à une force de frappe ridiculement inutile alors que manquent encore tant d'adductions d'eau; nous ne pouvons accepter que soient octroyés des centaines de milliards à M. Ben Bella pour établir une république du style de celle mise au point par Fidel Castro, alors que, chez nous, dans nos campagnes, le tout-à-l'égout et un habitat décent sont encore des « luxes » pour la modicité des budgets communaux.

C'est cet emploi abusif du produit de notre fiscalité qui m'a incité à ne pas accepter les derniers budgets proposés à la ratification de l'Assemblée Nationale.

Après ces quelques idées générales, je ne crois pas inutile de rappeler brièvement une partie de ce qu'il m'a été possible de réaliser en quatre ans de mandat parlementaire :

a) **SUR LE PLAN NATIONAL :**

Mon grand honneur aura été d'avoir créé le Groupe d'Etude des Problèmes de la Vieillesse et d'avoir été seul désigné par l'Assemblée Nationale pour la représenter auprès du gouvernement en qualité de Conseiller National de la Vieillesse.

J'ai, à ce titre, été notamment à l'origine :

— du relèvement des plafonds de revenus pour le calcul des retraites;
— de l'augmentation des allocations et retraites vieillesse;
— des textes tendant à une plus grande humanisation des hospices.

Il ne tient qu'à vous de me donner la possibilité de continuer cette action importante à laquelle les trois Ministres de la Santé et de la Population ont bien voulu rendre hommage.

Parmi les nombreuses interventions que j'ai présentées sous forme de questions écrites ou à la tribune de l'Assemblée, je crois devoir en rappeler quelques-unes concernant :

— les constructions scolaires et l'équipement sportif;
— la réduction importante des contingents de la concurrence étrangère et particulièrement la réduction de 90 % de l'importation de coutellerie japonaise si préjudiciable dans la région de Thiers;
— la recherche scientifique médicale (lutte contre le cancer, poliomyélite, etc.).

Je suis également intervenu en commission et à l'Assemblée sur :

— le rétablissement de la retraite des anciens combattants;
— l'amnistie fiscale et la suppression des contrôles tracassiers;
— l'augmentation du budget des constructions scolaires et sportives;
— la création de véritables maisons de retraite pour les travailleurs de toutes catégories;
— le rapport constant entre les prix agricoles et industriels.

La presse régionale et nationale s'est plu à souligner l'efficacité de ces interventions.

b) **SUR LE PLAN LOCAL :**

J'ai toujours servi, sans aucune exclusive, de trait d'union entre les maires qui ont bien voulu me consulter et les administrations ou ministères. Chacune et chacun d'entre vous a pu me contacter, lorsqu'il l'a désiré, au cours des permanences que j'ai régulièrement tenues à Thiers et Ambert. Je crois pouvoir affirmer que très nombreux sont les services de tous ordres que j'ai pu rendre.

J'ai été associé à l'amélioration de nos routes nationales, j'ai pris les contacts nécessaires pour l'aménagement, l'agrandissement ou constructions nouvelles des hôpitaux-hospices de Thiers, Ambert et Lezoux et ai pu obtenir la promesse de suites favorables dans des délais rapprochés; j'ai déjà facilité par mes démarches le dossier de création du collège d'Ambert, l'équipement sportif et touristique de la région tel que le plan d'eau de Saint-Rémy; il n'est pas exclu d'obtenir par la suite la création du plan d'eau de Thiers, etc.

Les résultats en politique, même modestes, sont le fruit de la persévérance et de la ténacité.

La vie publique est très complexe; les contacts avec les Administrations Centrales et les Ministères sont moins aisés qu'il ne paraît et déroutent le nouveau venu.

Je suis sûr, mes chers amis, que vous ne voudrez pas priver notre belle région de l'expérience que j'ai acquise et des appuis personnels sur lesquels je sais pouvoir compter en dehors de tout esprit partisan.

Faire des promesses est facile ! Je vous présente, quant à moi, une action, des objectifs, des réalisations.

A vous de juger et de choisir le plus apte à vous représenter.

Raymond JOYON,
Député sortant,
Candidat Indépendant et Paysan d'Action Sociale et Rurale,
Membre de la Commission
des Affaires Culturelles, Sociales et Familiales
de l'Assemblée Nationale,
Conseiller National à la Vieillesse,
Maire de Lezoux.

CHERS AMIS PAYSANS,

C'est avec joie que j'ai accepté de m'associer à la candidature de Raymond JOYON, comme je l'avais fait en 1958.

Si je lui ai maintenu mon amitié et mon appui, c'est avant tout pour l'aide qu'il a apportée à chaque maire ou à chaque citoyen lorsque cela lui a été demandé.

Mais c'est surtout parce que, moi, paysan comme vous, à la tête d'une modeste exploitation familiale, je sais la façon dont il a œuvré en collaboration avec notre ami le Docteur Godonnèche, à la mise au point de la législation sociale agricole encore imparfaite, certes, mais sûrement améliorable. Nous savons pouvoir compter sur lui. Croyez-moi, ce n'est pas par ambition personnelle que je suis le suppléant de Raymond JOYON, mais par fidélité à la cause qui nous est chère et dont il a su se montrer le défenseur.

Théophile BORDET,
Agriculteur,
Conseiller Général de Viverols,
Maire de Sauvessanges.

IMP. MODERNE-LEZOUX